PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de BALADOU
en date du jeudi 13 février 2025

La séance, faisant suite à la convocation du 05 février 2025, est ouverte à vingt heures 35 en la Salle du Conseil de Baladou, sous la présidence de Monsieur Jean DELVERT, Maire.

Présents : Mme Elyane DELPY GOURSAT, Mme Fabienne DEROO, Mr François LEYMARIE, Mr Cédric MARTY, Mr Étienne BARTHOLOMÉ,, Mr Jean DELVERT.

Excusée : Mme Claudette CAMPASTIÉ qui donne procuration à Elyane DELPY GOURSAT–

Absent : Mr Dominique LEMOINE

Élus : 8 – Quorum : 5 – Votants : 7.

Nous passons à l'ordre du jour

Mr Étienne BARTHOLOMÉ est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2025 est approuvé à l'unanimité et signés par les membres du Conseil.

Délibérations

1. Création de postes (modification de grades)

Monsieur le Maire informe l'assemblée que deux postes sont à pourvoir. Le premier concerne l'agent technique titulaire qui bénéficie d'un droit à avancement de grade lié à l'ancienneté à partir du 13/09/2025.
Le second concerne l'agent administratif titulaire à qui le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot a octroyé le grade de rédacteur territorial au titre de la promotion interne 2024, par dérogation pour les secrétaires généraux de mairie des communes de moins de 2000 habitants. La liste d'aptitude a été publiée le 1er décembre dernier.

Il convient de se prononcer sur la création des postes pour les grades auxquels ces agents ont droit sur base du descriptif ci-après :

Filière technique	Filière administrative
Actuel : Catégorie C Grade d'Adjoint technique territorial Temps non complet 7h/semaine 1 poste	**Actuel** Catégorie C Grade d'adjoint administratif territorial principal 1ère classe Temps complet - 1 poste
À créer à compter du 13 septembre 2025 : Catégorie C Grade d'adjoint technique territorial principal 2ème classe Temps non complet 7h/semaine - 1 poste	**À créer à compter du 1er mars 2025** Catégorie B Grade de rédacteur territorial Temps complet - 1 poste

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter la proposition de création des deux postes tels que décrits dans le tableau ci-dessus, de modifier le tableau des emplois en conséquence, et d'inscrire aux budgets les crédits correspondants ; il charge Mr. le Maire de prendre toute action, d'engager toute formalité et de signer tout document pour la mise en œuvre de cette décision.

Délibération adoptée par 07 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION

Questions diverses non soumises à délibération.

1.1. Point recensement de la population

Le recensement, décrivant la situation à la date du 16 janvier, est terminé sur Baladou avec une semaine d'avance. Pour les principaux chiffres, l'évolution dee 2021 à 2025 se présente comme suit : on passe de 384 à 404 habitants, de 252 à 262 logements. Ceux-ci incluent une évolution de 50 à 51 logements secondaires, et de 25 à 17 logements vacants. Six personnes n'ont pas (encore) répondu.

2. Adressage (complément Lagarrigue)

Après échanges de vues, on a conclu à la création de l'« impasse de Lagarrigue » débouchant sur le carrefour route de Lagarrigue – route du Tourein, et d'attribuer le n° 33 à un bâtiemnt qui a besoin d'un numéro. Une délibération formelle sera nécessaire.

3. Point sur les dossiers en cours

Bornage en cours en vue de l'installation par le SMECMVD de la nouvelle canalisation d'eau potable vers le château d'eau

de Gaillard.

DASEN (inspection académique): Les participants ont été informés d'une volonté de regrouper les classes sur moins de sites. A l'échéance de 3 ans, un site devrait disparaître : la question de la survie de notre école sera reposée…

Problématique de l'éclairage public : Cette question revient une fois de plus sur le tapis, suite à une remarque d'une habitante. Comme signalé précédemment, il n'y a plus de possibilité de remplacer les anciennes ampoules, celles-ci n'étant plus commercialisées. Il faudrait remplacer toute la tête et la potence de chaque lampadaire, pour un coût actuellement inaccessible pour le budget municipal. Par ailleurs, on a noté le problème de l'horaire aléatoire de l'éclairage sur la RD803, piloté par une cellule photosensible soumise aux aléas de la couverure nuageuse et du voisinage : état de la végétation, parking de véhicules. L'alternative envisageable est une horloge programmable, dont le rapport coût-bénéfice reste à évaluer.

Budgets : Les budgets 2025 sont en cours de préparation. L'approbation des comptes 2024 pourrait faire l'objet d'une réunion ad-hoc du conseil, avant celle couvrant les discussions du budget 2025.

Ecoles maternelles du RPI : de 80 enfants actuellement, on passera à 67 enfants à la prochaine rentrée.

Bibliothèque : les bibliothécaires ont l'intention de créer un compte Facebook pour augmenter la visibilité. Elles souhaiteraient évacuer de vieux livres, peut-être à l'occasion d'une braderie ou d'un vide-grenier. Dans ce cas il faut peut-être une délibération. Ce point reste à vérifier.

Routes : suite à l'observation d'un habitant, il y a nécessité de déplacer un panneau de rue « route des Bourrières » au-delà du carrefour des deux routes des Bourrières arrivant de la RD803, respectivement sur Baladou et sur Martel, afin de faciliter le repérage des livreurs pour la suite de cette route sur le territoire de notre commune.

4. Point sur les réunions extérieures

J. Delvert :

21/01/2025 10h : Smecmvd à Pinsac
21/01/2025 18h : vœux Cauvaldor à Alvignac
26/01/2025 11h : vœux municipalité à Baladou
30/01/2025 18h : commission finances Cauvaldor à Vayrac
06/02/2025 16h30 : rencontre Dasen à Martel
08/02/2025 20h : repas associations bénévoles personnel
10/02/2025 9h : bornage gaillard Smecmvd
10/02/2025 18h : conseil communautaire à Gramat
11/02/2025 18h : conseil des écoles à Martel (François Leymarie)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée par Mr. le Maire à 22h25 heures. En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal.

Observations émises lors de la séance du 06/03/2025

NEANT

Procès-verbal de la séance du 13 février 2025 approuvé le 06/03/2025

J. Delvert, Maire, président de séance

E. Bartholomé, secrétaire de séance — Absent excusé Pouvoir à Cédric MARTY

C. Campastié — Abs excusé Pouvoir à Elyane DELPY GOURSAT

E. Delpy Goursat

F. Deroo

C. Marty

D. Lemoine — Absent

F. Leymarie